



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 23 mars 2016.

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le 5 avril 2016, passage à la Télévision Numérique Terrestre (TNT)
Haute Définition (HD)**

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Elle permettra de diffuser des programmes en haute définition (HD) sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Si tel n'est pas le cas, ils doivent s'équiper sans attendre la date du 5 avril.

Un test simple pour vérifier si sa télé est compatible TNT HD

Pour savoir si sa télé est compatible TNT HD, il faut faire le test sur les chaînes 7 puis 57. Si le logo ARTE HD apparaît en haut à gauche de l'écran sur l'une des deux chaînes, le téléviseur est compatible. S'il n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57, il est nécessaire de s'équiper sans tarder d'un adaptateur TNT HD disponible dans les grandes surfaces et magasins spécialisés.

<http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/pour-en-savoir-plus/videos-explicatives/>

Aides disponibles -

Une aide à l'équipement TNT HD de **25 €** pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par antenne râteau. Une seule aide par foyer accordée sur justificatif d'achat.

Une assistance de proximité pour les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau. Cette assistance permet une intervention gratuite à domicile par des facteurs qui raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis par le téléspectateur.

<http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/passage-a-la-tnt-hd/aides/>

Des plates-formes d'information pour guider le téléspectateur

un centre d'appel : 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h – appel non surtaxé).
un site : www.recevoirlatnt.fr

Pour faire son test en ligne, dialoguer avec un conseiller, savoir si on est éligible aux aides, et prendre rendez-vous pour l'assistance de proximité.

Important : il n'y aura pas de démarchage, seule la poste interviendra sur rendez-vous préalablement pris par téléphone.

Une recherche des chaînes (rescan) à faire le 5 avril pour retrouver l'ensemble des chaînes diffusées en qualité HD

Des opérations techniques seront réalisées dans la nuit du 4 au 5 avril sur l'ensemble du réseau de diffusion de la télévision. Les téléspectateurs devront donc procéder, à partir du 5 avril au matin, à une recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble des programmes, diffusés pour la plupart d'entre eux en HD.

Contact Presse :

Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55